



Toute l'actualité
de votre région
en direct 24 h sur 24 sur

centre.lanouvellegazette.be

Centre

**Du sport au boulot pour
nos policiers !**

À La Louvière, on est
favorable à la nouvelle
circulaire permettant de faire
du sport au travail.



© DC

P.6

RÉGION DU CENTRE

387 millions € de dettes pour nos communes

Ecaussinnes est la commune la moins endettée. A l'inverse, Seneffe a la dette la plus importante

Hainaut Développement a analysé les données de Walstat sur l'endettement des 12 communes de la région du Centre. On constate que celui-ci est très différencié, selon les réalités financières locales, mais surtout les politiques communales privilégiant l'appel aux emprunts ou aux fonds propres pour financer les investissements.

Près de 387 millions d'euros : c'est l'endettement cumulé de toutes les communes de la région du Centre pour l'année 2019, et communiqué en juin 2021. Si on ajoute l'endettement spécifique des différents CPAS (excepté celui de Morlanwelz, dont le montant n'est pas connu), le total de l'endettement public au niveau des institutions communales approche des 461 millions d'euros. Mais avec une forte disparité d'une commune à l'autre, comme vous pouvez le voir sur le tableau ci-contre.

Mais au fait, c'est quoi l'endettement ? « La dette communale, c'est une dette d'investissement », a expliqué l'économiste Joseph Pagano, professeur à l'UMons à nos confrères de La Province. « Les communes s'endettent mais en contrepartie elles investissent pour leurs citoyens : elles rénovent des routes, elles construisent... »

Nous avons également demandé à Richard Remisz, Responsable du Système d'Information Stratégique de Hainaut Développement, de nous aider à interpréter ces chiffres. « Pour financer leurs investissements, les activités à mener pour le bien-être de leurs citoyens, les communes ont le choix entre puiser dans leurs capitaux propres ou de réaliser des emprunts, ce qui approfondit ou crée la dette. Ce sont des choix de politique communale, mais il faut reconnaître qu'avec les taux d'intérêt actuellement très bas, c'est une option très tentante. D'autant plus qu'entamer ses fonds propres peut être problématique en prévision d'un coup dur. »

« ECAUSSINNES A VÉCU SUR SES RÉSERVES »

Des choix politiques, donc, qui ont permis à la commune d'Ecaussinnes de minimiser l'endettement, avec seulement 246,70 euros de dette par habitant en 2019, soit quasi dix fois moins qu'à Seneffe (2.220,80 euros par habitant), en apparence le « mauvais élève » de la classe (lire par ailleurs).

« Ecaussinnes a vécu sur ses réserves pendant de nombreuses années », explique le bourgmestre Xavier Dupont. « Nous avons contracté peu d'emprunts, à l'ex-

Dettes des 12 communes du Centre en 2019

Endettement des Communes du Centre en 2019		
Entité administrative	dettes globales/hab (euros)	dettes globales (euros)
Binche	1.148,0	38.426.160
Braine-Le-Comte	1.621,0	35.502.481
Chapelle-lez-Herlaimont	1.355,6	19.976.886
Écaussinnes	246,7	2.752.465
Enghien	828,7	11.449.623
Estinnes	1.116,0	8.665.757
La Louvière	1.923,1	155.300.723
Le Rœulx	1.259,9	10.981.605
Manage	1.026,2	23.917.598
Morlanwelz	1.179,6	22.489.510
Seneffe	2.220,8	25.390.672
Soignies	1.137,4	31.866.080

Endettement des CPAS du Centre en 2019		
Entité administrative	dettes globales/hab (euros)	dettes globales (euros)
Binche	149,7	5.009.979
Braine-Le-Comte	641,3	14.046.030
Chapelle-lez-Herlaimont	83,9	1.236.251
Écaussinnes	0,0	0
Enghien	513,3	7.092.867
Estinnes	100,4	779.880
La Louvière	339,1	27.380.845
Le Rœulx	90,5	789.119
Manage	542,2	12.637.019
Morlanwelz	non disponible	
Seneffe	42,1	481.176
Soignies	166,5	4.663.994

Des choix politiques ont notamment pu permettre à la commune d'Ecaussinnes de minimiser l'endettement. © D.R.

ception du financement de la construction de la crèche, inaugurée en 2018, ou plus récemment la réfection de l'église St-Rémy. La situation n'a pas évolué depuis 2019 car aucun emprunt n'a été contracté. Mais ce n'est pas tenable dans le futur. Nous arrivons au bout de nos réserves, et il y a de gros investissements à réaliser. » Ainsi, projet majeur, la rénovation et la transformation de l'église du Sacré-Cœur, qui coûte-

ra la bagatelle de 4 millions €. « Il faudra la financer avec un emprunt en 2022, mais compter aussi sur des aides et subsides wallons. Il ne sera vraiment plus possible à l'avenir de réaliser des investissements majeurs sur fonds propres. Car les recettes baissent, tant au niveau des taxes industrielles que de l'IPP, tandis que les dépenses de transfert, vers le CPAS, la zone de police, la zone de secours augmentent, car le finan-

cement fédéral ou wallon diminue. Et c'est aux communes de compenser. Toutes sont concernées en région du Centre. Et cette situation risque de peser sur la capacité à financer des futurs projets communaux. »

ZÉRO DETTE POUR LE CPAS À ECAUSSINNES

Et c'est aussi une des raisons pour laquelle, en 2019, le CPAS d'Ecaussinnes n'avait pas un seul

euro de dette ! La commune prend les travaux majeurs à sa charge, en réalisation ou en financement. Seule exception : le financement de la Maison des Solidarités, réalisé sur les réserves à l'extraordinaire du CPAS.

« La loi précise que les dépenses qui ne peuvent être réalisées par le CPAS doivent l'être par la commune, sur fonds propres ou par le biais de transfert », reprend Xavier Dupont. « Le CPAS pourrait em-

prunter via son service ordinaire, mais la commune devrait alors compenser... Autant prendre ces investissements directement en charge soit sur fonds propres à l'ordinaire, soit via un emprunt, sur 20 ans, à l'extraordinaire. Dans le futur, néanmoins, emprunter via le CPAS pourrait diminuer la charge directe sur la commune... Mais ce sont des jeux d'écriture comptable. »

CEDRIC LOBELLE

Des emprunts conséquents

Seneffe la plus endettée ? « Oui, mais il y a eu BASF... »

Dans ce même tableau, on observe que l'endettement à Seneffe est le plus important de la région du Centre : 2.220,80 euros par personne, pour une dette totale de plus de 25 millions d'euros. Ce qui peut paraître étonnant quand on a la réputation d'être une commune plutôt aisée.

« Il ne faut pas confondre endettement et capacité de remboursement comme indicateur de bonne santé financière d'une commune », souligne la bourgmestre Bénédicte Poll. « Nous remboursons sans problème nos charges d'emprunt chaque année, tout en dégageant un boni à l'exercice. C'est beaucoup plus significatif. » Pour autant, Seneffe est sous CRAC, sous plan de gestion de la

région Wallonne en raison du poids de cette importante dette... liée en partie à une situation qui a plombé les finances communales. « En 2014, nous avons dû rembourser 11 millions d'euros à la société BASF », rappelle la bourgmestre. « Pendant des années, BASF a payé un précompte immobilier important sur les terrains, les bâtiments, mais aussi l'outillage, alors que l'activité a cessé en 2009. Logiquement, BASF a contesté cette imposition, mais le SPF Finances a mis 7 ans pour rendre sa décision. »

OBLIGÉ D'EMPRUNTER

Seneffe a alors dû emprunter pour rembourser ces 11 millions d'euros, arriérés compris, car elle n'avait pas ces liquidités. « Et nous nous sommes

retrouvés sous CRAC. Nous avons réalisé l'emprunt en 5 tranches, sur 20 ans, la dernière en 2018 qui nous mènera jusqu'en 2037. Mais la région Wallonne intervient à hauteur des deux tiers. »

Ce qui rend le tableau de la dette bien moins sombre. Être sous CRAC n'arrange cependant pas trop la commune.

« En effet, selon la législation, tout investissement supérieur à 64.000 euros doit se faire via un emprunt quand on est sous plan de gestion. Ce qui nous coûte de l'argent. Mais c'est aberrant car nous avons 15 millions d'euros en trésorerie. Or, cette trésorerie nous coûte de l'argent également car au-delà du million d'euros, les banques comptent un intérêt négatif. On discute avec le CRAC pour supprimer cette obligation d'emprunter. »

CPAS PEU ENDETTÉ

Par contre, les finances du CPAS sont au beau fixe : avec 42,1 euros de



BASF avait fermé ses activités en 2009. © Claes

dette par habitant, c'est le deuxième CPAS le moins endetté de la région du Centre.

« On ne peut pas comparer l'endettement des différents CPAS du Centre », affirme Bénédicte Poll. « À Seneffe, nous n'avons pas de maison de repos, par exemple. Et la crèche

est gérée par la commune. Nous avons certes des maisons destinées aux personnes âgées, mais en fin d'amortissement et de remboursement. Et récemment, il n'y a pas eu de gros investissements au CPAS. »

C.L.O.